

Type	Registre canadien de transplantation
Programme	Échange interprovincial de cœurs
Titre de la politique	Exportations et importations
N° de la politique	CTR.10.004
Version (date)	v1.0
Parrain de la politique	Comité consultatif sur la transplantation cardiaque
Examen par les comités	Réseau canadien de transplantation cardiaque (RCTC) (2016-10-21), Comité consultatif national HLA (2017-04-20), Comité consultatif des administrateurs pour le don et la transplantation d'organes (2017-08-25), Comité consultatif d'experts sur le don et la greffe d'organes (2017-08-25)
Approbation	Comité consultatif national HLA (2017-04-21), Comité consultatif des administrateurs pour le don et la transplantation d'organes (2017-10-18), Comité consultatif d'experts sur le don et la greffe d'organes (2017-08-25), Réseau canadien de transplantation cardiaque (RCTC) (2017-10-20)
Approbation par les provinces et les territoires	Voir l'annexe A
Entrée en vigueur	2018-02-06

Objet

Le Registre canadien de transplantation (RCT) a pour but de trouver des possibilités de transplantation dans tout le Canada pour les patients en attente d'un cœur présentant une sensibilisation élevée aux antigènes leucocytaires humains (HLA) et/ou dont l'état est considéré comme une urgence médicale (c.-à-d. ayant un statut 4¹). La présente politique décrit la marche à suivre pour comptabiliser le nombre de cœurs échangés entre les provinces en vertu du programme d'échange interprovincial de cœurs.

Politique

1. Exportations et importations

1.1 Une exportation est comptée lorsque le cœur a été prélevé et expédié à un centre de transplantation qui a accepté le cœur, peu importe que le cœur ait été transplanté au receveur prévu, à un autre receveur ou qu'il n'ait pas été transplanté du tout.

¹Selon les critères du Réseau canadien de transplantation cardiaque (RCTC).

- 1.1.1 L'exportation est comptée pour la province ou la région où est situé le centre de don d'organes (ODO).
- 1.2 Une importation est comptée lorsque le cœur a été transplanté, peu importe qu'il ait été reçu par le receveur prévu ou par un autre patient.
 - 1.2.1 Une importation est comptée pour la province ou la région correspondant à la province émettrice de la carte d'assurance maladie du receveur.
- 1.3 Si le cœur est expédié sans être transplanté, l'exportation est comptée, mais *pas* l'importation.
 - 1.3.1 Toutes les activités qui n'ont pas mené à une transplantation sont passées en revue chaque année au cours d'une réunion qui regroupe les représentants de la plupart des centres de transplantation et des programmes ou organismes de don.

2. Soldes interprovinciaux

- 2.1 Le RCT est programmé pour fournir en temps réel le solde des échanges de cœurs entre les provinces. Il est possible d'obtenir un rapport d'équilibrage des soldes interprovinciaux en ligne dans le RCT ou en adressant une demande à la Société canadienne du sang pour connaître les soldes et les activités par province et région en temps réel.
- 2.2 Le solde des échanges interprovinciaux d'une province ou d'une région correspond à la différence nette entre les importations et les exportations depuis le lancement du programme d'échange interprovincial de cœurs.
 - 2.2.1 Les régions se répartissent comme suit :

Province ou région	Province(s)
Alberta	Alberta, Territoires du Nord-Ouest
Atlantique	Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador
Colombie-Britannique	Colombie-Britannique, Yukon
Manitoba	Manitoba
Ontario	Ontario, Nunavut
Québec	Québec
Saskatchewan	Saskatchewan

- 2.2.2 Un solde positif, par exemple +3, signifie que les importations dépassent les exportations.
- 2.2.3 Un solde négatif, par exemple -2, signifie que les exportations dépassent les importations. (Exemple : La province A a importé 11 cœurs et exporté 13 cœurs depuis le lancement du programme d'échange interprovincial de cœurs. Son solde est donc de -2.)

2.3 Les soldes sont calculés entre une province ou une région et le reste du Canada, et non entre deux provinces ou régions.

2.3.1 Les soldes tiennent compte uniquement des échanges qui ont eu lieu dans le cadre du programme d'échange interprovincial de cœurs. Les cœurs attribués en dehors de ce programme ne sont pas comptabilisés.

2.4 Pour réduire le plus possible l'expédition inutile d'organes, l'algorithme de jumelage du programme d'échange interprovincial de cœurs donne priorité aux receveurs qui habitent dans la même région que le donneur.

2.4.1 Les cœurs attribués à des receveurs dans la même province ou région que le donneur n'ont aucune incidence sur les importations, les exportations ou l'équilibrage interprovincial, même s'ils ont lieu dans le cadre du programme d'échange interprovincial de cœurs.

2. Révision

La présente politique est révisée à la discrétion du Comité consultatif sur la transplantation cardiaque, du Comité consultatif des administrateurs pour le don et la transplantation d'organes et du Comité consultatif d'experts sur le don et la greffe d'organes.

Références

Cardiac Transplantation: Eligibility and Listing Criteria in Canada (2012)

Historique de la version

Version	Date	Commentaires et modifications
v1.0	2018-02-06	Version originale

Annexe A — Approbation par les provinces et les territoires

Version	Province ou territoire	Responsable clinique			Responsable administratif		
		Nom	Titre	Date	Nom	Titre	Date
v1.0	Colombie-Britannique	Dr David Landsberg	Directeur médical provincial, Transplantation	2017-11-24	Edward Ferre	Directeur des opérations provinciales	2017-11-24
v1.0	Edmonton	Dr Norman Kneteman	Chef de section clinique, Transplantation	2017-11-07	Deanna Paulson	Directrice, Transplantation	2017-10-30
v1.0	Calgary	Dr Serdar Yilmaz	Directeur médical	2017-12-21	Carol Easton	Directrice générale	2017-12-21
v1.0	Saskatchewan	Dr Ahmed Shoker	Directeur médical	2017-11-19	Carol Brown	Directrice	2017-11-07
v1.0	Manitoba	Dr Peter Nickerson	Directeur médical, Transplant Manitoba – programme Gift of Life	2017-10-25	Kim Werestuik	Directrice, Soins au patient	2017-10-25
v1.0	Ontario	Dr Jeff Zaltzman	Médecin-chef, Réseau Trillium pour le don de vie (RTDV)	2017-11-27	Ronnie Gavsie	Chef de la direction du RTDV	2017-11-27
v1.0	Québec	Dr Prosanto Chaudhury	Directeur médical, Transplantation	2018-02-05	Louis Beaulieu	Directeur général, Transplant Québec	2018-02-06
v1.0	Nouveau-Brunswick	Dr Robert Adams	Directeur médical, Programme de don d'organes et de tissus du Nouveau-Brunswick	2017-11-10	Mary Gatien	Directrice, Programme de don d'organes et de tissus du Nouveau-Brunswick	2017-11-10
v1.0	Nouvelle-Écosse	Dr Miroslaw Rajda	Directeur médical	2017-12-06	Brian Butt	Directeur	2017-12-11
v1.0	Terre-Neuve	Dr Sean Connors	Chef de clinique de cardiologie	2017-12-12	Cathy Burke	Directrice régionale, Programme de soins intensifs en cardiologie	2017-12-14